



Budget 2017

**Allocution de
Mme Madeleine Leduc
Mairesse de la Ville de Rosemère**

Le 19 décembre 2016

Introduction :
vision rigueur détermination au service de la communauté

Chères Roseméroises,
Chers Rosemérois,

Je vous remercie de votre présence à cette séance extraordinaire au cours de laquelle le conseil municipal adoptera le budget 2017 de la Ville de Rosemère.

Je tiens dans un premier temps à placer le budget de la prochaine année dans son contexte. Il s'agit pour notre administration du quatrième budget de notre mandat. Comme pour les précédents, nous avons fait face à plusieurs défis de taille pour son élaboration.

Vision, Rigueur et Détermination, au service de la communauté rosemérquoise, tel est le thème que nous avons donné à ce budget.

Ce fut notre leitmotiv dans la planification de ce dernier et ce sera notre leitmotiv tout au long de la prochaine année.

Nous sommes d'avis que cette approche est directement alignée sur les attentes que vous avez envers votre administration.

La pierre angulaire du budget 2017 est représentée par les économies que nous avons réalisées avec la fermeture du service de sécurité incendie. Cette décision difficile mais courageuse permet toutefois la mise en place de mesures qui vous bénéficieront directement.

D'ailleurs, la population se questionnait à savoir de quelle façon ces économies seraient utilisées; la réponse se trouve dans ce budget. J'y reviendrai dans quelques instants.

Le développement durable : la source de notre approche de gestion

Nous sommes déterminés à maintenir Rosemère comme une municipalité soucieuse de vous offrir une qualité de vie exceptionnelle et résolument engagée dans la gestion rigoureuse de ses finances.

En d'autres mots, nos efforts et nos actions seront constamment inspirés des principes de développement durable. Rosemère continuera à se positionner comme un modèle en la matière.

J'en veux pour preuve le dossier de l'implantation de la collecte des matières organiques. Cette initiative sur le plan environnemental témoigne de notre vision et de notre détermination à gérer de façon responsable nos matières résiduelles. L'introduction du bac brun dans nos gestes quotidiens s'inscrit parfaitement dans les valeurs environnementales de notre communauté.

En participant à cette collecte, les Rosemérois contribuent activement au développement durable et à l'amélioration de leur qualité de vie et à celle des générations futures. Continuons en ce sens, nous sommes sur la bonne voie!

Comment ne pas penser à la gestion du dossier du Club de golf de Rosemère lorsqu'on pense à la dimension sociale du développement durable? Cet important dossier pour la Ville et pour vous a été et sera guidé par notre volonté à faire preuve de vision, de rigueur et de détermination dans nos actions.

Dès le départ, il était clair pour mon administration que ce dossier serait réglé avec votre participation active. Nous étions déterminés à ce que vous obteniez le dernier mot quant à cette demande de changement de zonage.

La démocratie a parlé dans ce dossier et nous en avons pris acte. Vous nous avez donné le mandat de mieux encadrer le développement de ce secteur du boulevard Labelle afin de bien protéger notre secteur économique et de préserver cet espace vert au cœur de notre territoire.

Nous réaliserons ce mandat avec détermination et rigueur pour le bénéfice de tous les Rosemérois.

Un budget visionnaire, une gestion rigoureuse

Le budget 2017 poursuit deux grands objectifs : vous assurer une qualité de vie exceptionnelle, tout en respectant votre capacité de payer. Ces points de repères s'inscrivent dans le grand dessein de fournir aux Roseméroises et aux Rosemérois des finances publiques en santé.

Le conseil municipal adoptera ce soir un budget équilibré de 29 364 800 \$.

Les travaux du comité de travail stratégique permanent mis sur pied en début d'année 2015, qui avait pour mandat d'optimiser les activités municipales ainsi que le niveau de services souhaité et la pertinence de ceux-ci, ont guidé nos décisions tout au long de l'année.

Nos décisions ont permis une diminution des dépenses d'opération de 0,33% pour le budget 2017 par rapport à celui de 2016. C'est donc dire que nous avons, à nouveau, réussi à protéger votre pouvoir d'achat.

Par ailleurs, Rosemère fait face à un enjeu grandissant qu'elle doit gérer immédiatement, soit celui de la gestion durable de ses infrastructures.

Pour le bénéfice des générations actuelles et des prochaines, nous avons le devoir d'assurer la pérennité de nos infrastructures. Des investissements importants sont donc prévus à cet effet au cours des prochaines années afin de les réhabiliter.

Je suis donc fier d'annoncer la création d'un fonds d'infrastructures récurrent qui permettra d'alléger le fardeau fiscal des générations futures. Ce Fonds servira à financer les investissements importants dans ce domaine et permettra aussi de consolider les acquis des générations actuelles au bénéfice des générations futures.

Notre gestion visionnaire et notre détermination à donner plus de services à moindre coût comme nous l'avons réalisé dans le dossier de la sécurité incendie et de l'entente que nous avons conclue avec Blainville, nous permet d'innover et de créer ce fonds pour les infrastructures. Nous avons trouvé le moyen de réduire nos dépenses d'opération pour investir dans nos infrastructures et cela en améliorant le niveau de services.

J'annonce qu'un montant de 1 175 000\$ sera placé dans ce Fonds dès 2017. Cette décision témoigne de la vision que nous poursuivons afin d'assurer une saine gestion des finances publiques pour aujourd'hui et demain et de notre engagement à accélérer les investissements en infrastructures dès l'année prochaine.

Toujours animé par notre volonté de faire preuve de vision, de rigueur et de détermination afin de consolider votre pouvoir d'achat, je suis fière de vous annoncer qu'il n'y aura aucune augmentation de taxes en 2017 pour les secteurs résidentiel et commercial.

Le maintien des taux de taxation aux niveaux actuels est possible grâce aux économies réalisées dans le cadre de l'entente sur la sécurité incendie avec Blainville. Votre administration est ainsi heureuse de consentir un crédit spécial à la population d'un montant de 52\$ pour la maison moyenne évaluée à 416 100 \$.

Nos efforts de rigueur et de gestion serrée des finances publiques nous permettent également de maintenir au niveau actuel nos tarifications 2017. Ce gel des tarifs s'applique donc à la tarification de l'eau et des matières résiduelles.

En ce qui a trait au programme d'aide au maintien à domicile des propriétaires de 67 ans et plus, il sera reconduit en 2017, et le montant de la subvention annuelle demeure à 50 \$.

Nous sommes également fiers d'annoncer qu'en 2017, la Ville et l'association des gens d'affaires de Rosemère mettront de l'avant un partenariat qui créera un service d'agent de liaison afin d'améliorer les communications et l'accompagnement avec les entreprises de chez nous. Notre secteur commercial contribue significativement à l'essor de Rosemère.

Par ailleurs, il est important de souligner que le taux d'endettement de Rosemère est sous contrôle et fort enviable par rapport à ce que l'on observe dans le monde municipal. Près de 80% de nos actifs sont entièrement payés.

Notre détermination et notre courage politique à prendre des décisions parfois difficiles, mais combien judicieuses pour l'ensemble de la communauté, nous habilite à vous présenter un budget 2017 sans incidence fiscale. Il était primordial pour nous de vous retourner les économies réalisées en 2016.

Les membres de mon équipe et moi sommes particulièrement fiers de vous offrir un des taux de taxation les plus bas de la région, tout en offrant des services de qualité. Ainsi, nous positionnons avantageusement Rosemère sur l'échiquier régional.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Permettez-moi maintenant de vous dire quelques mots sur le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2018 et 2019.

Avec la création du fonds sur les infrastructures, le conseil municipal souhaite accélérer les investissements pour la mise à niveau des infrastructures municipales, tels que les égouts pluviaux et sanitaires, la chaussée, les bordures de rues et les trottoirs.

Je tiens à souligner qu'en 2017 et 2018, des investissements majeurs seront réalisés à notre centrale d'eau potable afin de maintenir un service de qualité exemplaire. Nous serons ainsi mieux outillés pour faire face à toute éventualité.

Des améliorations dans notre réseau de parcs et d'espaces verts, ainsi que dans certains bâtiments municipaux sont également planifiées dans le cadre du PTI 2017-18-19.

La Ville prévoit des investissements de l'ordre de 11, 5 M\$ en 2017 et de 35,8 M\$ pour les trois années combinées. Ces investissements viendront consolider et améliorer votre cadre de vie.

Conclusion

La préparation d'un budget municipal constitue un exercice exigeant et demande une rigueur à toute épreuve afin de respecter votre capacité de payer.

Il faut également que cette rigueur soit le levier de la mise en œuvre de notre vision de la ville. Une ville que nous voulons, tout comme vous, champêtre, durable et humaine.

Je considère que nous sommes engagés sur la bonne voie après quelques années de défis sur le plan budgétaire. Les décisions et les choix difficiles que nous avons eu le courage de prendre portent leurs fruits et continueront d'être bénéfiques pour la population au cours des années à suivre. Nous gardons le cap sur notre volonté de faire de Rosemère une communauté modèle.

C'est dans cette perspective que l'un des faits saillants de ce budget est la création d'un Fonds pour les infrastructures. Ce Fonds témoigne de la vision que nous avons pour le développement harmonieux de nos différentes infrastructures à court, moyen et long terme.

Nous sommes aussi très fiers de l'impact zéro de ce budget sur votre fardeau fiscal. En présentant un budget sans augmentation de taxes, nous préservons votre pouvoir de dépenser.

Comme gestionnaires responsables, nous sommes constamment animés par la volonté de réduire au maximum vos charges fiscales et de celles des prochaines générations. Ce budget s'inscrit dans cette vision que nous avons de prendre les décisions qui s'imposent.

Comme mairesse, j'ai constamment à cœur de vous fournir des services à la hauteur de vos attentes et pour y arriver je m'engage à continuer à avoir une oreille attentive à vos besoins.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour cet engagement de tous les instants pour le mieux-être de nos citoyennes et citoyens.

Je remercie également le directeur général et la directrice des Finances et trésorière pour leurs précieux conseils et leur professionnalisme tout au long du processus budgétaire. Aussi, mes remerciements vont à tous les directeurs de services pour leur précieuse contribution dans l'élaboration de ce budget.

Les membres du conseil municipal et les employés de la Ville de Rosemère se joignent à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux. Que cette période de réjouissances soit source de bonheur pour vous et vos proches.

J'aimerais maintenant céder la parole à mon collègue de la commission des finances et conseiller municipal, monsieur Daniel Simoneau, qui vous présentera plus en détails le budget 2017.

Je vous remercie de votre attention.